

Une forêt citoyenne vous accueille

Des circuits pour tous les publics

Avec 8 nouveaux circuits de randonnée au cœur de la forêt, adaptés au niveau de pratique de chacun, le Conseil général vous propose de re-découvrir le massif.

- 3 petits circuits de 1 à 5 km à faire en famille ou simplement pour se détendre et s'oxygéner
- 4 circuits moyens de 7 à 8 km pour découvrir un peu plus les richesses du massif
- 1 grand circuit de 27 km qui fait le tour de la forêt et vous dévoile tous ses secrets

À chaque point de départ, les panneaux d'entrée de boucle précisent les caractéristiques de chaque circuit.

Des balades en toute liberté

Si vous préférez simplement vous promener dans la forêt, sans suivre les circuits balisés - tout en restant sur les chemins - libre à vous ! Une signalétique précise vous permet de vous repérer : le nom des carrefours, les poteaux flèches et les panneaux d'accueil vous aident à vous orienter.

Tous les circuits peuvent être reliés entre eux pour allonger les parcours : > Suivre le balisage Tro Vras.

Des aménagements adaptés

Des abris en bois, aménagés au cœur de la forêt, s'offrent à vous pour des pauses en toute sérénité. Le point d'accueil de la ferme de Bois-Meur est équipé de tables de pique-nique, de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, d'un abri et d'un parking.

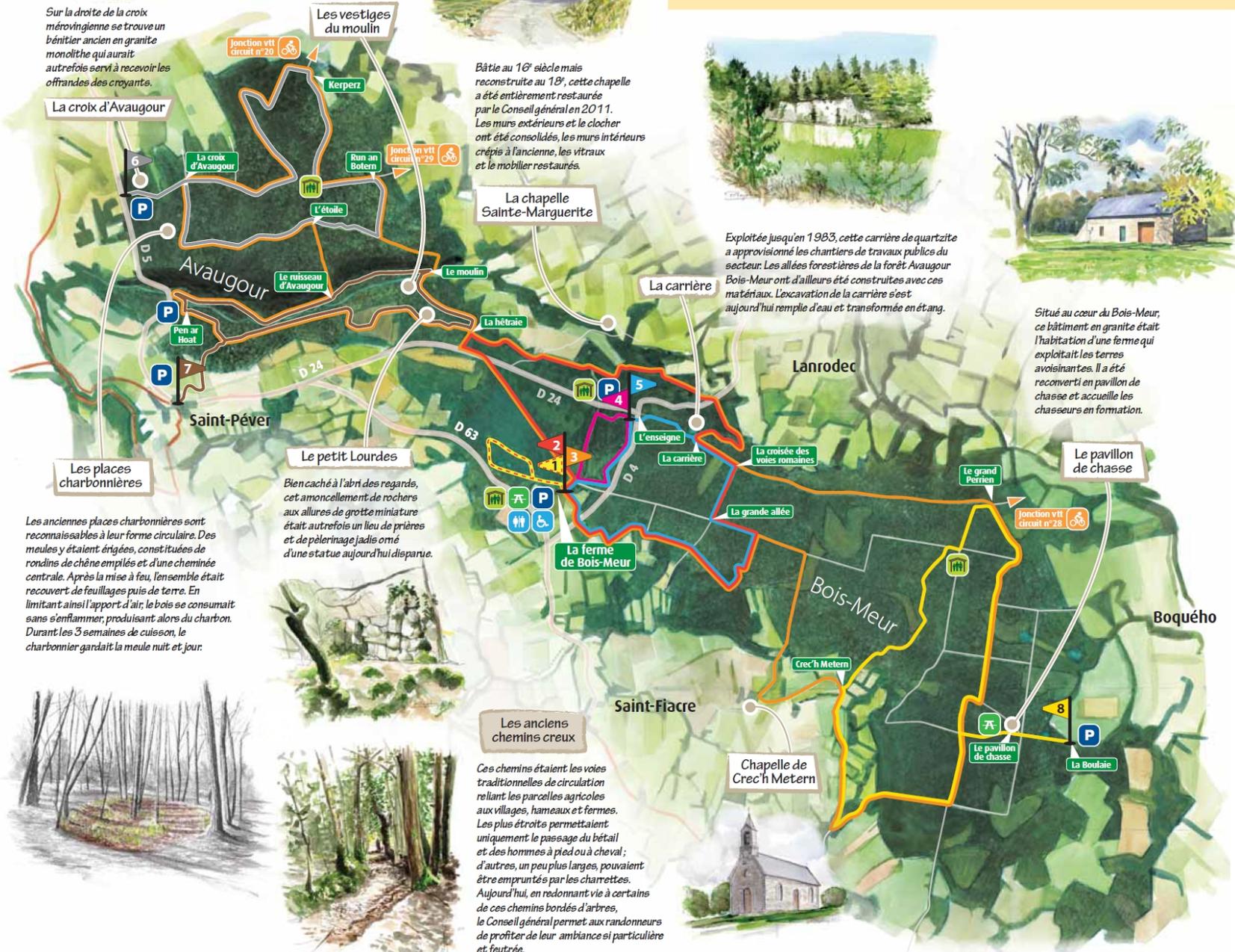
8 circuits, 8 ambiances, 8 espaces de découvertes

- | | | | |
|---|---------------------------------|--------|------|
| 1 | Circuit des étangs | 1,3 km | 25mn |
| départ : ferme de Bois-Meur | | | |
| 2 | Circuit de la carrière | 8 km | 2h30 |
| départ : ferme de Bois-Meur | | | |
| 3 | Tro Vras | 27 km | 7h |
| départ : ferme de Bois-Meur | | | |
| 4 | Circuit des petites landes | 1,5 km | 30mn |
| départ : parking de l'enseigne | | | |
| 5 | Circuit des voies romaines | 5 km | 1h15 |
| départ : parking de l'enseigne | | | |
| 6 | Circuit des charbonniers | 8 km | 2h15 |
| départ : route de Ploumagoar - la croix d'Avaugour | | | |
| 7 | Circuit de la vallée d'Avaugour | 7 km | 2h |
| départ : bourg de Saint-Péver - parking de l'église | | | |
| 8 | Circuit des tourbières | 8 km | 2h15 |
| départ : lieu-dit «la boulaie» à Saint-Fiacre | | | |



Il ne reste plus grand-chose de cet ancien moulin situé en bordure du ruisseau d'Avaugour mais, en amont du gué, les nombreux vestiges de biefs, vannes ou étangs laissent deviner la complexité des aménagements réalisés pour pouvoir faire fonctionner le moulin toute l'année.

Sur la droite de la croix mérovingienne se trouve un bénitier ancien en granite monolithique qui aurait autrefois servi à recevoir les offrandes des croyants.



Bâtie au 16^e siècle mais reconstruite au 18^e, cette chapelle a été entièrement restaurée par le Conseil général en 2011. Les murs extérieurs et le clocher ont été consolidés, les murs intérieurs crépis à l'ancienne, les vitraux et le mobilier restaurés.

Exploitée jusqu'en 1983, cette carrière de quartzite a approvisionné les chantiers de travaux publics du secteur. Les allées forestières de la forêt Avaugour Bois-Meur ont d'ailleurs été construites avec ces matériaux. L'excavation de la carrière s'est aujourd'hui remplie d'eau et transformée en étang.

Situé au cœur du Bois-Meur, ce bâtiment en granite était l'habitation d'une ferme qui exploitait les terres avoisinantes. Il a été reconverti en pavillon de chasse et accueille les chasseurs en formation.

Les anciennes places charbonnières sont reconnaissables à leur forme circulaire. Des meules y étaient érigées, constituées de rondins de chêne empilés et d'une cheminée centrale. Après la mise à feu, l'ensemble était recouvert de feuillages puis de terre. En limitant ainsi l'apport d'air, le bois se consumait sans s'enflammer, produisant alors du charbon. Durant les 3 semaines de cuisson, le charbonnier gardait la meule nuit et jour.



Les anciens chemins creux

Ces chemins étaient les voies traditionnelles de circulation reliant les parcelles agricoles aux villages, hameaux et fermes. Les plus étroits permettaient uniquement le passage du bétail et des hommes à pied ou à cheval ; d'autres, un peu plus larges, pouvaient être empruntés par les charrettes. Aujourd'hui, en redonnant vie à certains de ces chemins bordés d'arbres, le Conseil général permet aux randonneurs de profiter de leur ambiance si particulière et feutrée.

Une forêt partagée en bonne intelligence



- Pour la sécurité de chacun et la préservation des voies, respectez les consignes relatives à l'usage des chemins
- Pour préserver la faune et la flore, restez sur les chemins et tenez votre chien en laisse
- Pour votre tranquillité, reportez-vous au calendrier de chasse pour connaître les jours et les secteurs chassés



- Pour ne pas dégrader les sols, évitez d'emprunter les chemins de terre durant les mois d'hiver
- Modérez votre vitesse et ralentissez à l'approche des autres usagers de la forêt
- La cueillette des champignons est limitée à 3kg par famille et par visite ; elle est interdite les jours de chasse

